Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 14 janvier 2020 à 19h30 sous la présidence de madame Andrée St-Laurent, maire. En plus de madame le maire étaient présents madame la conseillère Danielle Ouellet et messieurs les conseillers Denis Bouchard, Alain Lavoie, Jacquelin Goyette, Jason Gauvin-Landry et Patrick Delisle.

Mme Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, y assistait également.

1.1 Mot du maire

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion.

2020-01-01 **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2020-01-02 **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2019 et de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019**

Chacun des membres ayant reçu une copie des dits procès-verbaux dans les délais prévus, madame la directrice générale adjointe est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2019 tel que déposé.

Et il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités

2020-01-03 **1.5 Autorisation du paiement des dépenses du mois de décembre 2019**

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de décembre 2019. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 86 362,64 $.

Adoptée

1.6 Dépôt du certificat de disponibilité de crédit des contrats de plus d'un an

1.7 Avis de motion du règlement # 485-20 *d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2020*

Un avis de motion est par la présente déposé par le conseiller M. Alain Lavoie qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, le règlement numéro 485-20 *d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2020* sera adopté.

1.8 Dépôt et présentation du projet de règlement # 485-20 *d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2020*

2020-01-04 **1.9 Augmentation du salaire de Mme Céline Béland, Mme Sylvie Dufresne et des pompiers**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à la majorité des membres présents

M. Patrick Delisle s'abstient de voter

Qu'à partir du 1er janvier 2020, le salaire de Mme Céline Béland et Mme Sylvie Dufresne soit indexé de 2.2 % alors que le salaire des pompiers soit haussé de 0,25 $/heure.

Adoptée

2020-01-05 **1.10 Subvention annuelle à l'O.T.J.**

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser la subvention annuelle de 14 000 $ à l'O.T.J. de Rivière-à-Pierre en plus de 400 $ pour le carnaval. Avec cette subvention, la municipalité procède directement au paiement mensuel du préau de 700 $ à la Caisse populaire. Ainsi le versement restant à effectuer à l'O.T.J. est de 14 400 $ - (12 x 700 $) = 6 000 $.

Adoptée

2020-01-06 **1.11 Versement des contributions annuelles à divers organismes**

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser les contributions annuelles aux organismes suivants pour un total de 2 845 $:

Nom	**Montant**	**Note**
Feuillet paroissial de Rivière-à-Pierre	100 $	
O.P.P. de l'École Saint-Cœur-de-Marie	100 $	
FADOQ	400 $	
Comité Artisanat et Loisirs	620 $	Versé à l'O.T.J. pour la location du local
Recherche et Sauvetage Rivière-à-Pierre	200 $	
École secondaire Louis-Jobin	200 $	Pour le gala, l'album et le comité d'aide

Arc-en-Ciel	50 $	Pour le programme Collation Santé Portneuf
Carrefour F.M. Portneuf	50 $	
Revue « Au fil de l'an 2020 » : 125 $	125 $	Versé à Impressions Borgia
Association des Résidents de Chalets Rivière-à-Pierre Inc	600 $	
S.O.S. Accueil	200 $	
Maison d'hébergement Mirépi	100 $	
Association des personnes handicapées de Portneuf	100 $	
Total	**2 845 $**	

2020-01-07 **1.12 Évaluation pour fins d'assurances afin d'établir la valeur de reconstruction de la mairie/centre communautaire et de la caserne/garage municipal**

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De mandater la firme SPE Valeur assurable Inc., représentée par monsieur Robert Plante, pour l'évaluation pour fins d'assurances afin d'établir la valeur de reconstruction de la Grange des sœurs, du bâtiment des génératrices, du bâtiment pompe P-1, du bâtiment pompe P-2 et P-3, du poste de chloration, du kiosque de la piste cyclable, la Tour à feu, du centre communautaire et de la caserne. Tel que décrit dans la soumission du 19 décembre 2019, le tout se fera pour un coût de 3 165,00 $, frais de déplacement inclus et taxes en sus. La soumission de même que la présente résolution tiennent lieu de contrat.

Adoptée

2020-01-08 **1.13 Demande pour l'obtention d'une carte de crédit Visa Desjardins Affaires**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser la directrice générale, madame Mélanie Vézina, à faire la demande pour l'obtention d'une carte de crédit Visa Desjardins Affaires avec une limite de crédit de 5 000 $ au nom de Mélanie Vézina et à signer tous les documents pour et au nom de la municipalité à cet effet.

Adoptée

2020-01-09 **1.14 Achat d'une tablette pour la directrice générale**

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'entériner l'achat d'une tablette, et des accessoires afférents, au coût d'environ 600 $, taxes en sus.

Adoptée

2020-01-10 **1.15 Engagement de Mme Camille Borgia à titre de préposée à l'accueil**

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'engager madame Camille Borgia à titre de préposée à l'accueil au besoin au taux horaire de 15 $.

Adoptée

2. Sécurité publique

3. Transport routier et hygiène du milieu

2020-01-11 **3.1 Acquisition d'un terrain pour le prolongement de la rue de l'Église Ouest**

Attendu qu'il y a lieu de prolonger la rue de l'Église Ouest;

Attendu qu'il y a lieu de faire l'acquisition d'un terrain afin de faire une virée;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acquérir une parcelle de terrain du lot 6 332 341 appartenant à Syndic de l'actif de Serge Borgia qui est Lemieux Nolet Inc. au coût de 5 000 $ et d'autoriser Mme Andrée St-Laurent et Mme Mélanie Vézina, directrice générale, à signer tous les documents afférents à cette acquisition dont, un acte notarié. Cette somme sera prise à même le budget en immobilisations 2020.

Cette résolution abroge la résolution 2019-07-120

Adoptée

4. Urbanisme et développement du territoire

4.1 Assemblée publique de consultation concernant le projet du règlement # 484-19 modifiant le règlement numéro 236-94 portant sur les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement afin de revoir les modalités relatives à la tarification

L'assemblée est présidée par monsieur Alain Lavoie, conseiller

Des explications sur les effets et les conséquences du projet de règlement # 484-19 *modifiant le règlement numéro 236-94 portant sur les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement afin de revoir les modalités relatives à la tarification*

2020-01-12 **4.2 Nomination d'un représentant au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf (O.M.H.G.P.)**

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que Mme Danielle Ouellet, conseillère, soit nommée représentante pour la municipalité de Rivière-à-Pierre au conseil d'administration de l'O.M.H.G.P., pour un mandat se terminant le 24 janvier 2021.

Adoptée

2020-01-13 **4.3 Autorisation de présenter une demande de financement dans le cadre du Fonds d'aide au développement du milieu Desjardins**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande de financement pour le projet yourte-accueil aux chutes de la Marmite pour et au nom de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

2020-01-14 **4.4 Autorisation de présenter une demande de financement dans le cadre du Fonds de la région de la Capitale-Nationale, MRC de Portneuf**

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette

Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande de financement pour le projet yourte-accueil aux chutes de la Marmite pour et au nom de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

2020-01-15 **4.5 Autorisation de présenter une demande de financement dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts 2020-2021, MRC de Portneuf**

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande de financement pour le prolongement des sentiers et de la yourte-accueil aux chutes de la Marmite pour et au nom de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

2020-01-16 **4.6 Autorisation de présenter une demande de financement dans le cadre de la fondation Hydro-Québec**

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande de financement pour le prolongement des sentiers et de la yourte-accueil aux chutes de la Marmite pour et au nom de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

2020-01-17 **5.1 Appui de la municipalité au propriétaire de chez Zacharie auberge Resto-bar pour son projet d'investissement auprès du Fonds Régional de la Capitale Nationale**

Considérant que chez Zacharie auberge Resto-bar est le seul commerce offrant un service de restauration ouvert toute l'année;

Considérant que le projet d'investissement est d'offrir des services plus élaborés et de qualité;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'appuyer le propriétaire de chez Zacharie auberge Resto-bar pour ses démarches auprès du Fonds Régional de la Capitale-Nationale ou de tout autre programme pour l'amélioration de son commerce.

Adoptée

6. Période de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Danielle Ouellet de lever la présente séance. La séance est levée par madame le maire à 20h15.

Andrée St-Laurent, maire	Mélanie Vézina, directrice générale & secrétaire-trésorière